



Élections au conseil de la faculté des sciences
du 27 mars 2018



Liste Unitaires et Solidaires
présentée par les syndicats
Snesup-fsu et Solidaires

Pour une faculté des sciences de progrès et d'émancipation, digne de ses missions.

Les élections au Conseil de la Fds sont l'occasion de **réaffirmer la place de la formation universitaire dans le service public d'enseignement supérieur**. La Fds est désormais l'une des 15 composantes de l'université de Montpellier.

Les orientations politiques de l'actuel gouvernement confortent et renforcent à grande vitesse les outils mis en place par les précédents : la loi orientation et réussite des étudiants (ORE) et « Parcoursup » dont la mise en place dans la précipitation, et avant même d'être votée dans l'un des plus grand dénis démocratiques que la Ve république ait connu, va occuper une grande partie des années à venir. L'étranglement financier des établissements organisé par la LRU nous laissait craindre que ces orientations nous inciteraient à tronquer notre offre de formation et à restreindre l'accès à la formation universitaire. La loi ORE nous l'impose.

Nos propositions réaffirment fortement les missions d'une UFR du secteur Sciences et Techniques. Nos orientations sont en cohérence avec les combats menés avec les personnels, les étudiants, notamment contre la LRU, le passage aux enseignements élargis, la modification du statut des enseignants-chercheurs, et aujourd'hui contre la sélection sociale à l'université instituée par « Parcoursup » et la loi ORE. Elles prolongent le travail de nos élus lors du mandat précédent. Nos propositions partent du constat que **les efforts et compromis consentis ces dernières années pour optimiser les moyens ont dépassés toute limite raisonnable et aboutissent à une dégradation de nos conditions de travail et de la qualité du service public**. A moyens décroissants, les effectifs étudiants ont augmenté de 15% ces 5 dernières années. La Fds a essayé de les accueillir le mieux possible, et ce, grâce au fort investissement de ses personnels. Mais nous butons sur des obstacles incontournables : locaux insuffisants ou inadaptes ; « surbooking » des groupes de TD ; recours croissant aux heures complémentaires et vacataires ; mutualisation impossible des emplois du temps ... Ce rapécage incessant a fortement détérioré les conditions d'études des étudiants et les conditions de travail des personnels. **Cependant la sélection n'est pas la solution !**

Formation

Pour réussir dans ses missions, la Fds doit :

- **Développer ou au moins maintenir une offre diversifiée de formations longues (L+M)** accessibles à tous les bacheliers, en conditionnant l'ouverture de

MUSE.

Défense des droits des personnels

La Fds a besoin de personnels motivés, investis dans ses missions. Les élus syndicaux défendent les droits et missions de service public des personnels.

Les réformes de la décennie passée se sont traduites par une dégradation des conditions de travail des enseignants-chercheurs, dont le cœur de métier d'enseignement et de recherche est phagocyté par les tâches administratives, les responsabilités et la recherche de moyens. Dans ce contexte, nous serons attentifs à ce que les évolutions de fonctionnement visent à une réelle assistance aux tâches quotidiennes d'enseignement et non à leur complexification. C'est l'allègement des tâches administratives qui permettra une re-mobilisation des personnels dans les prises de décision collectives et le processus démocratique dans lequel ils ne parviennent plus à s'impliquer.

Les élus syndicaux n'acceptent pas la modulation des services des enseignants-chercheurs comme vecteur

d'économies potentielles et de sanctions individuelles. Ils/Elles défendent un service de 150h ETD d'enseignement et le droit à la recherche. Nous veillerons à ce qu'un sur-investissement demandé aux personnels ne se traduise pas, par manque de moyens, en une dégradation de leurs conditions de travail.

En ce qui concerne les personnels BIATOS, et au-delà du manque flagrant de moyens, les élus syndicaux défendent la poursuite de la politique de gestion des ressources humaines visant à la résorption de la précarité par la création de postes (notamment en catégorie C) et l'amélioration des conditions de travail.

La Fds a un devoir de réussite de ses missions au service des étudiants. C'est à cette condition, et **non par une sélection sociale**, qu'elle pourra être fière de l'attractivité qu'elle a obtenue ces dernières années, et de la qualité des diplômés qu'elle délivre. Les élus syndicaux de cette liste y contribueront par leurs propositions dans les débats du Conseil.

Bilan de mandat des élus syndicaux au Conseil Fds (FSU: M. Joab, C. Vernicos, Solidaire: S. Bérard, É. Imbert)

La mandature qui se termine a été fortement marquée par l'ensemble des réformes imposées par les deux derniers gouvernements. Un début fortement marqué par l'impact de la fusion de nos deux établissements, ex UM-1 et UM-2, et la constatation de l'éloignement, voir la perte de contact, des cercles de décisions de l'UM avec ses personnels. Cette dernière année qui est directement touchée par la "blitz-krieg" du gouvernement Macron contre les services publics et notamment contre l'enseignement supérieur en a été le paroxysme.

Les multiples réformes ministérielles continuent d'avoir un fort impact sur le métier d'enseignant-chercheur et sur la vie des étudiants de la Faculté. Les élus syndicaux du conseil ont défendu avec vigueur une vision du service public de l'ESR, combattant le dikat de l'excellence et défendant l'équilibre entre enseignement et recherche dans la carrière des enseignants-chercheurs.

A l'échelon local, la fusion a eu un impact sur l'ensemble des personnels. L'organisation de l'ex-UM2 s'appuyant sur la confiance et favorisant l'initiative a été remplacée par un management "top-down" sans discussion possible. Les problèmes d'épuisement au travail ont été légion. Au milieu de l'affaiblissement démocratique constaté au sein de notre nouvel établissement, nous nous réjouissons tout de même que les débats et échanges au sein de notre composante soit restés constructifs et de bonne qualité.

Cependant nous avons été obligés de souligner le manque de pertinence et de prise de décision politique de la nouvelle direction de la Fds face aux pièges tendus par la nouvelle réforme dite "plan étudiant" ou "Parcoursup". Nous nous sommes opposés à toute précipitation dans la mise en place de ce qui n'était pas encore une loi, avons combattu le principe des "effectifs" et des "attendus" qui ne sont que miroirs cachant une sélection sociale. Nous nous sommes également opposés ces trois dernières années à la réduction des budgets des départements et dernièrement à la baisse unilatérale et aveugle du nombre d'heures par UE. les arguments présentés par la direction ne s'appuyant sur aucune donnée concrète. Les données présentées trop tardivement conduisent à la simple constatation que nos problèmes proviennent de l'accroissement du nombre d'étudiants à nombre d'enseignants au mieux constant.

La politique de résorption de la précarité des personnels techniques et administratifs amorcée lors du mandat précédent s'est poursuivie, même si la Fds semble en avoir perdu le contrôle suite à la fusion. L'absorption des services informatiques internes à la Fds par la DSI n'a pas respecté le cahier des charges initial. Désormais les problèmes informatiques liés à l'enseignement ne sont plus une priorité pour la DSI et le système des "tickets" a déshumanisé les relations entre utilisateurs et administrateurs. Concernant les représentants étudiants, malgré leur quasi-disparition du conseil à mi-mandat, nous avons été attentifs à la répartition des subventions et à l'adéquation des activités proposées avec les missions de la Fds.

Collège B (autres enseignants-chercheurs et enseignants)

1	Christine Lerocde	Terre Eau Environ.
2	Constantin Vernicos	Mathématiques
3	Séverine Bérard	Informatique
4	Boris Chenaud	Physique
5	Sandrine Bardet	Mécanique
6	Laurent Dezileau	Terre Eau Environ.

7	Ihham Bentalieb	Terre Eau Environ.
8	Simon Modeste	Mathématiques
9	Aurélié Celerier	Biologie-Santé
10	Remi Legrand	Informatique